La société civile

- 16. Le Sous-comité recommande au Canada d'utiliser efficacement les leviers positifs et négatifs résultant de nos moyens diplomatiques et de nos ressources d'APD afin de condamner les abus en matière de droits de la personne et la suppression du pluralisme politique.
- 17. Le Sous-comité recommande que le Canada incite fortement d'autres pays à en faire autant.
- 18. Le Sous-comité recommande que le Canada agisse aux niveaux bilatéral et multilatéral afin d'appuyer les forces démocratiques au Kenya et au Zaïre et, en fin de compte, de faciliter l'avènement de la démocratie dans ces pays.
- 19. Le Sous-comité recommande que le Canada appuie les initiatives qui renforcent les groupes et organismes qui luttent pour donner une expression populaire à une culture de la démocratie et des droits de la personne, particulièrement s'ils favorisent la coopération régionale.

LE MAINTIEN DU DYNAMISME CANADIEN

- 20. Le Sous-comité recommande que, avant la fin de l'année, le gouvernement tienne une consultation de deux jours avec les intervenants canadiens en Afrique du Sud, notamment les ONG, les Églises, les organismes de promotion des droits de la personne, les syndicats, les représentants du commerce et de la finance, des fonctionnaires et des parlementaires. Il faudrait aussi des participants de la région.
- 21. Le Sous-comité recommande au gouvernement d'aider à organiser, dans un avenir rapproché, le voyage d'une délégation parlementaire officielle dans la région.
- 22. Le Sous-comité recommande au gouvernement d'établir un mécanisme institutionnel capable de concentrer et d'orienter les énergies en faveur de l'Afrique, ainsi que d'engager de nombreuses sources canadiennes.